Monsieur,

J'ai eu L'honneur de Recevoir Votre Lettre en datte du 17 de Ce Mois, Par Laquelle Vous avés La Bonté de Me Mander que Les Instruments que j'ai Imaginé Pour Se Rendre Maitre du Sang Après Les Amputations, ont été Montrés à L'Academie; qu'on y a aussi Lu Ce que j'ai Ecrit à Ce Sujet. Vous Observés Monsieur, que les Raisons qui ont fraindé à L'Academie qu'elle ne Puisse Pas Adopter Ma Methode, Son Premièrement, qu'elle lui a Paru d'un usage difficile et Embarassant dans son Application. C'est une Chose Dont Je Suis Convenue Moi-Mesme en disant dans Ce que j'ai Ecrit à Ce Sujet que Le Nœud de La difficulté était effectivement Son application; Mais Celle est Bien éloigné d'estre un Obstacle Insurmon-table à Ces Resultats Lorsqu'on Observera Ce que j'ai dit en Parlant de Son application dans une Lettre que j'ai eu L'honneur d'écrire à Monsieur, Louis à ce Sujet,

A Monsieur Sabatier
Chirurgien chargé de l'hôtel royal des Invalides

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE
ARC 58 n°21

En datte du Mois d'Avril 1778. il Paroît que Ce
n'est Pas Son Application Seule Sur Laquelle on
Insiste le Plus, Mais Bien Plutot. Sur les Accidents
quelle Entraîne; Cest donc eux qu'il est necessaire d'ex-
-aminer Permetté Moi Monsieur, de les Passer en
Revue. J'observerai Premièrement, que Mettant les
Compresses Plombée en Parallele avec les Ligatures sur
le Cordon des Vaisseaux Seulement, on trouvera que
les Accidents Son les Mêmes dans L'une et L'autre
Methode; Mais avec Cet Avantage Reel que Par les
Premières on tiendrait Plus Sûrement L'Hémorragie. il
faut Par L'une et Par L'autre tirer les Artères au
dehors. Mais dites vous, Monsieur, . "il les faut tirer
" du Moignon Près d'un demi Pouce, on Craint et
" avec Raison de les déchirer Plus ou Moins Profondément
il est Vrai que Cela Pourrait Peutetre Arriver, Mais
Ce ne Serait que dans les Cas ou L'Artère Considerable-
-ment enfoncée ne Permettroit Pas L'application Même de
la Ligature Par la Methode de Mr Petit. "enfin S'il y
" à des Artères que L'on Puisse tirer Seule hors du-
" Moignon des Membres Coupés, il y en à Beaucoup d'
" d'Autres qui tiennent si Bien aux Parties Voisines qu'on
" Se flaterait en vain de les Isoler. J'ai Sçu Bien qu'il

Ceroit Absurde de Supposer Ma Methode, dans ses
deux derniers cas et c'est faute à Moi de ne les Avoir pas
Expliqué. Mais ces deux observations doivent être
Seulement relativement à Ma Methode, c'est une chose
dont je ne puis convenir. Par l'Anatomie on sait l'orsque
on a à Amputer, les endroits ou les Artères ont des
Adherences plus ou Moins fortes, cela ne pourroit il pas
servir de guide dans la route que l'on devrait tenir,
en se decidant, ou, pour Ma Methode, ou, pour
la Ligature, comme on le pratique de nos Jours. Il est
donc des cas ou il seroit difficile et Même impossible de
Mettre Ma Methode en usage, de Même que celle
d'Ambroise Paré. J'en convient, Mais j'espere qu'on ne
poura par la Resulte de l'aprouver dans tout les cas ou
la Methode de Paré est praticable. enfin la plus forte
Raison, qui a fait quitter cette Methode n'étoit en pas
la crainte de l'hemoragie? dont je conclut que ceux qui
on desiré trouver un autre Moyen, pour Arreter le Sang
Arteriel, outre la Methode de ceux celèbre ij etaint point
forcé par les douleurs que produisait la Ligature, Mais
Bien plutot, par la crainte de revoir paroitre l'hemoragie
, Ce qui Arrivait assez souvent. soit, parceque la colonne
de Sang Arteriel chassait La Ligature, soit, parceque le fils,

faisait l'emporter lui. Ce fut donc cette seule considération
qui fit imaginer d'interposer des corps dans la ligature
et nourrir la douleur de son application. Donc je crois
de pouvoir être autorisé à conclure que les douleurs
que la compresse plombée étant dans le cas de produire (le
tiraillement de l'artère n'étant que conjectural et n'ayant
rien observé de semblable dans cette expérience) sont les
mêmes que produisait la ligature par la méthode déjà
citée. Je ne vois point que l'on doive craindre que la compresse
plombée abandonnant l'artère, cette opération hémorragie,
lorsque on l'aura comprimée de tout, autant qu'il est nécessaire
pour obvier à cet inconvénient. Je vous prie, Monsieur,
de faire part à l'Académie Royale de Chirurgie de ma
réponse, et la lettre d'observation que vous avez eu la
bonté de m'écrire. J'ai l'honneur d'être &c.

Jacquel

[illegible] 28. juin 1775